

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenu le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

SUJET :

APPROBATION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET DU BUDGET INITIAL
2017-2018

PROVENANCE : Direction des ressources financières

PERSONNE RESPONSABLE : Alain Bouchard, directeur

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Services financiers

SOMMAIRE :

Conformément à la circulaire 2017-003, l'établissement doit transmettre, au plus tard le 15 mai 2017, le budget détaillé RR-446. Exceptionnellement, le MSSS a accepté que notre budget détaillé soit transmis le 17 mai 2017 sous réserve de son adoption par le conseil d'administration le 24 mai 2017. Le budget initial, qui nous a été transmis le 21 avril dernier, inclut les indexations de base, telles que celles prévues aux conventions collectives, l'augmentation du coût du système salarial et une augmentation partielle des fournitures. Aucune contrainte d'optimisation n'est prévue dans le budget accordé par le MSSS pour 2017-2018.

À l'interne, l'établissement prévoit déposer des mesures d'optimisation de l'ordre de 15,2 M\$; 12,9 M\$ sont intégrés au budget présenté et un solde de 2,3 M\$ doit être identifié au cours des prochaines périodes. Ces mesures permettront, entre autres, de compenser le soutien financier non récurrent reçu par le MSSS (4,5 M\$), les éléments exceptionnels (3 M\$) inclus dans nos résultats financiers 2016-17 ainsi que les développements prioritaires accordés au comité de régie (3,1 M\$).

M. Alain Bouchard et Mme Julie Bergeron présentent les faits saillants du budget 2017-2018 du CIUSSS NIM qui prévoit l'équilibre budgétaire.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

ATTENDU QUE Le budget initial a été transmis à l'établissement de 21 avril 2017;

ATTENDU QUE L'établissement doit transmettre, au plus tard le 15 mai 2017, le budget détaillé RR-446;

ATTENDU QU' Exceptionnellement, le MSSS a accepté que notre budget détaillé soit transmis le 17 mai 2017 sous réserve de son adoption par le conseil d'administration le 24 mai 2017;

ATTENDU QUE La direction des ressources financières dépose un budget en équilibre.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le budget détaillé (RR-446) 2017-2018 et d'autoriser la présidente du conseil d'administration, ainsi que le président-directeur général, à signer et transmettre ledit rapport.